



## Compte-rendu réunion « Coordination culturelle »

### Bilan de l'agenda « Sortir en Pays de Carcassonne »

Mercredi 31 octobre 2012.

#### Présents :

- Monsieur José GASTOU/Vendredis Classiques de Caunes
- Monsieur Jean Noël LLOZE/Mairie de Carcassonne
- Monsieur Jean Claude PISTRE/Les Estivales d'Arzens
- Monsieur Michel YVON/Rapporteur de la Commission Culture du Pays
- Madame Sylvie BERMAN/Les Soirées Musicales de Palaja
- Madame Vanessa ODE/ Cap Cinéma
- Monsieur Thierry GOURMELEN/La Galerie Chorégraphique
- Monsieur Sébastien DELBOSQUE/Service Communication Mairie de Carcassonne
- Monsieur Christian AUDOUY/Guitares à travers Chants
- Monsieur André DURAND/Rapporteur de la Commission Tourisme et Trésorier du Pays
- Madame Espérance VELASCO/ Logis Aude
- Madame Sylvie DAVID/Association « Cité de Carcassonne »
- Madame Carole FATH/Médiathèque Carcassonne Agglo
- Monsieur Romain RUEL/Médiathèque Carcassonne Agglo
- Madame Laurence WAGNER/Compagnie Portes Sud
- Maria CHAIX-SIMONOVIEZ/ Jazz à Fontiers
- Monsieur Jean Sébastien SIMONOVIEZ/ Jazz à Fontiers
- Madame Sigrid WEINRICH/OT du Cabardès au Canal du Midi
- Monsieur Renaud PUJOL/ Les Estivales d'Orgues
- Madame Laure SEPTOURS/ OT de Carcassonne
- Madame Evelynne ROBERT/L'Atelier du Livre
- Monsieur Albert DILAX/ Les Marbrières
- Madame Aude LATARGET/Compagnie Juin 88 , Théâtre dans les Vignes
- Madame Marie Antoinette BIEL / OT de Trèbes
- Monsieur Pascal DUPONT/Festival de Carcassonne Pôle Culturel
- Madame Valérie LAFON/ Pays Carcassonnais

#### Il a été présenté à l'assistance :

- La liste des membres du comité de pilotage** : il a été demandé de rectifier certains oublis afin d'avoir un comité le plus représentatif de la vie culturelle du territoire.
- Le compte-rendu de la réunion de cadrage des manifestations musicales sur la Montagne Noire** afin de les répartir au mieux, dans le temps et sur le terrain.
- La lettre de félicitation de la **Vice-Présidente du Conseil Régional Madame Josiane COLLERAIS.**
- l'évaluation de l'agenda** réalisée par les membres du comité de pilotage.  
(voir ces documents en pièces jointes).

## Synthèse de l'évaluation :

### Rappel des objectifs du Guide :

**AXE 1 :** Coordonner les manifestations culturelles d'intérêt touristique .

**AXE 2 :** Promouvoir toutes les manifestations sur tout le territoire.

**AXE 3 :** Avoir de la lisibilité pour mieux répartir les manifestations.

**-1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> axes sont atteints** et c'est surtout significatif sur les « ailes de saison » (hors saison estivale juillet / août) et plus particulièrement septembre (l'agenda est sorti tardivement pour le mois de juin !) avec un fort taux de progression de la clientèle sur des manifestations existantes depuis de nombreuses années **(de 23 à 70% d'augmentation !)**.

**-3<sup>ème</sup> axe ne sera atteint que lorsque l'agenda sera pérenne à l'année** en 3 éditions : Février à Mai, Juin à Septembre et Octobre à Janvier, ce découpage est choisi pour que les périodes fortes (décembre, mai, juillet août) entraînent dans leurs sillages les périodes creuses (janvier, février, septembre, octobre).

**-Problème d'évaluation :** cet agenda met en relief le **manque d'outils d'évaluation** et le **manque de prise de conscience** de la plupart des organisateurs de l'importance de l'évaluation (notamment par rapport aux financeurs et aux axes de communication à privilégier) : **à travailler impérativement.**

**-Sur les 50 000 exemplaires édités, 12 000 n'ont pas été distribués**, ce qui signifie un effort de tous à réaliser pour une meilleure distribution, notamment sur le Festival de Carcassonne.

**-Fréquentation Site Internet [www.payscarcassonnais.com](http://www.payscarcassonnais.com) :**

Le guide, en page d'accueil du Site, a été téléchargé **754 fois** sur une période de 4 mois (pour comparer, le Guides 8 circuits : 880 fois de jan à oct 2012) sachant que ce site n'est pas un site culturel ou touristique par excellence.

**-Coté financier : le Pays Carcassonnais peut prendre à sa charge l'édition annuelle de cet agenda à 2 conditions :**

**1/ que ses partenaires financiers (Conseil Général, Communautés de communes, Carcassonne Agglomération, Chambres Consulaires et adhérents) s'engagent sur le paiement de leurs contributions sur l'année 2013.**

**2/ que le GAL Pays Vignerons de l'Aude Pays Cathare soit un soutien financier au prorata des manifestations à caractère agritouristique.**

### **Suite à l'évaluation présentée, voici les remarques des membres présents :**

Le comité de pilotage approuve le fait de travailler en groupe restreint pour aborder les outils d'évaluation des manifestations : à mettre en place dès 2013.

Madame Fath préconise de faire une rubrique à part pour les expos (voir une « fausse » 1<sup>ère</sup> de couverture ??) : avis favorable de l'assemblée.

Monsieur Pistre propose que les municipalités glissent ces agendas dans les revues municipales : avis favorable du comité.

Madame Berman souhaiterait avoir la liste des organisateurs de manifestations culturelles avec leurs contacts pour que les uns et les autres puissent communiquer entre eux notamment au moment de la programmation : avis favorable du comité.

Elle relève également le fait pour elle, que la prolifération des spectacles gratuits n'aide pas forcément à la démocratisation (au final, il y a toujours quelqu'un qui paye, ne serait ce qu'à travers les impôts !) sans oublier que cela enlève de la valeur à la culture.

Monsieur LLOZE rappelle que le GRATUIT amène du public vers un style où ils ne seraient pas allés spontanément et Monsieur Pujol argumente sur la complémentarité et l'importance des lieux où se produisent ces spectacles gratuits (les églises notamment).

Le comité de pilotage, à l'unanimité, réaffirme la volonté de ne pas inscrire les vide-greniers dans l'agenda (les OTSI font, chacun de leur côté, un listing mensuel à disposition du public) mais en profite pour souligner le fait que ces derniers avec leur affichage sauvage et de très mauvaise qualité, enlaidissent notre paysage urbain et rural (ce qui n'est pas bon pour le tourisme et donc, pour le développement économique) et qu'il faudrait veiller dans un avenir proche à une charte et à une réglementation.

Reliquat de l'agenda : 12 000 exemplaires (sur 50 000) n'ont pas été distribués : veiller sur 2013 à ce que cet outil soit présent **TOUS LES SOIRS** du Festival de Carcassonne, sur le présentoir de l'entrée, au même titre que le programme du dit-festival.

**Avis favorable du Comité à l'unanimité pour la reconduction pérenne de ce guide.**

### **Autres sujets abordés :**

Madame Vanessa ODE souligne la difficulté sur ce territoire de communiquer et de coordonner les différentes actions, chacun oeuvrant uniquement « pour soi même » à la différence d'autres territoires où elle a l'habitude de travailler (Blois par exemple).

Elle nous signifie son découragement et sa volonté d'être basée dans une autre ville.

Madame Ode a également déploré le manque d'intérêt pour les rapports avec la culture italienne, ce à quoi ont répondu Sigrid Weinrich et Michel Yvon qu'il existait depuis fort longtemps un jumelage entre la Montagne Noire et Montefalco concrétisé par des voyages réciproques et des cours d'italien très suivi à Moussoulens...là encore, un manque de communication est à déplorer.

Monsieur LLOZE en profite pour parler de la programmation de la Magie de Noël, complétées par les interventions de Madame DAVID (nouveauautés mises en place par l'Association de la Cité durant la période du 26 au 30 décembre 2012 avec un Père Noël dans la cité, du vin chaud proposé par les commerçants...) et de Madame LAFON (Marché d'artisans d'Art, concerts gratuits durant la St Nicolas).



De là, une discussion s'enchaîne sur la prochaine Fête du Pays de Carcassonne mise en place pour la 1<sup>ère</sup> fois en avril 2012 et dont l'évaluation a montré le bilan très positif en matière de développement économique et la forte volonté de tous les participants à pérenniser cette manifestation.

Monsieur LLOZE souligne le fait que l'association de la Cité, lors d'une réunion, a fait part aux élus de leur volonté à ne plus recevoir dans la cité, ni Marché d'Artisans d'Art, ni Marché de Producteurs de Pays (à la rigueur, des animations ou concerts gratuits et quelques prestataires touristiques...).

Madame LAFON et Monsieur DURAND, aux noms des membres des Commissions Culture, Tourisme, Viticulture et Patrimoine (Rappel : commissions ouvertes à toute personne ou association du territoire désirant faire entendre son point de vue), rappellent que la pérennisation de ces manifestations (St Nicolas ou Fête du Pays) a été votée à l'unanimité et que contrairement à beaucoup d'autres manifestations, celles-ci ont été évaluées de façon très précise. De plus, la clientèle touristique se plaint du manque d'authenticité de ce haut lieu touristique et repart avec l'impression qu'ils ont tout vu de Carcassonne, ce qui ne leur donne aucune envie de revenir, ce qui est dommage pour une clientèle française majoritaire.

Michel YVON est intervenu sur le sujet des rapports avec les commerçants de la Cité signalant, à son sens, qu'il y avait des à priori à la présentation des actions proposées, mais qu'en fin de compte, il n'y avait que peu d'avis négatifs après la tenue des manifestations.

De plus, cela fait plusieurs fois que le Pays Carcassonnais demande à participer aux réunions organisées par les différentes associations de la Cité, demandes restées sans réponses à ce jour....ce qui n'aide pas à faire avancer de façon constructive une meilleure valorisation de nos richesses communes à tous.

Enfin, Monsieur LLOZE précise que suite aux mécontentements engendrés par les nuisances de la Fête médiévale en pleine saison touristique, la Mairie propose de déplacer cette manifestation sur un mois plus creux, ce en quoi l'OT de Carcassonne approuve très favorablement en précisant que les mois de septembre et d'octobre sont de plus en plus fréquentés et que le public se plaint du manque d'animation.

Enfin, Monsieur LLOZE précise que cette fête pourrait avoir un lien avec la légende de Dame Carcas (et par conséquent un lien avec le cochon, les produits régionaux....) : idée approuvée par le comité de pilotage.

**Fin du compte-rendu**  
**Elaboré par VLAFON le 5/11/12**  
**Validé par**  
**André DURAND**  
**Jean Noël LLOZE**  
**Michel YVON**  
**Le 6/11/12**